Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260306-D19_01_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE PLOUHARNEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE	Séance du 05 mars 2026	Délibération N° 19-01-2026

Date de convocation : 20 février 2026

Date d'affichage : 06 mars 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 17
Présents :12

Votants : 16

Objet :

Demande de subvention au Département - Acquisition de signalétique des sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de mars le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du conseil, en session ordinaire publique, sous la présidence de Madame Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Maire.

Etaient présents : Mme Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, M. Éric PROSPER, M. Pierre-Marie JOURDAN, M. Philippe KERZERHO, M. Elie THOUMELIN, M. Philippe DELHAYE, Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, Mme LOUESDON Laetitia, Mme Annie PINARD, Mme Delphine SOSON, M. Olivier LE LAMER, Mme Elisabeth SECHET.

Absents excusés : Mme Karine LE GLAUNEC ayant donné pouvoir à Mme Elisabeth SECHET, Mme Anne-Sophie LE PEN ayant donné pouvoir à Mme Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Mme Laurence LEPINE ayant donné pouvoir à M. Philippe KERZERHO, M. Hadrien REYRE ayant donné pouvoir à M. Philippe DELHAYE, M. Jean-Marie MONDOT.

Mme Elisabeth SECHET est désigné secrétaire de séance

Madame le Maire rappelle que la Commune de Plouharnel est gestionnaire d'un réseau de sentiers de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Dans le cadre de la préservation, de la valorisation et de la sécurisation de ces itinéraires, la Commune doit régulièrement renouveler ou compléter la signalétique directionnelle et informative permettant d'assurer une bonne lisibilité des parcours et un accueil de qualité pour les usagers.

Afin de poursuivre ces actions, il est proposé d'acquérir de nouveaux éléments de signalétique conformes aux prescriptions du PDIPR. Pour accompagner cette démarche, la Commune souhaite solliciter le soutien financier du Département, dans le cadre du dispositif d'aide dédié aux itinéraires inscrits au PDIPR.

Madame le Maire propose le plan de financement ci-dessous :

Financeur	Montant sollicité (€)	%
Département (PDIPR)	1 932.00€	35.00%
Commune – autofinancement	3 590.60 €	65.00%
Autres financeurs (le cas échéant)	0.00 €	0.00%
Total financement	5 522.60 €	100.00%

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260306-D19_01_2026-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés décide :

De solliciter auprès du Département du Morbihan l'attribution d'une subvention au titre de la création des sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), d'un montant de 1 932,00 euros ;
D'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessus ;
D'autoriser Le Maire à signer tout document y afférent ;

Ainsi fait et délibéré en Mairie ces jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Plouharnel, le 06 mars 2026,

Le Maire,
Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF

MAIRIE DE PLOUHARNEL
56340 (MORBIHAN)